

## HARMONIS DYNAMIQUE

### RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2024

► Code ISIN :

- Part C : FR0007012919

► Dénomination : HARMONIS DYNAMIQUE

► Forme juridique : FCP – de droit français

► Compartiments/nourricier : Non

► Société de gestion : C-Quadrat Asset Management France  
N° agrément GP 97-124  
Société par actions simplifiée  
14, rue de Bassano 75016 Paris

► Dépositaire et conservateur : CACEIS BANK FRANCE  
Société anonyme  
Siège social : 1-3 Place Valhubert – 75013 PARIS

► Etablissement en charge de la tenue CACEIS BANK FRANCE  
des registres des parts ou actions Siège social : 1-3 Place Valhubert – 75013 PARIS  
(passif de l'OPC) et centralisateur  
par délégation de la société de gestion :

► Déléguataire comptable : CACEIS FUND ADMINISTRATION

► Durée d'existence prévue : Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans

► Commissaire aux comptes DELOITTE & Associés  
(y compris suppléant pour les SICAV) : 6, Place de la Pyramide  
92908 Paris-La Defense Cedex  
Représenté par M. Sylvain GIRAUD

► Commercialisateurs : C-Quadrat Asset Management France  
Société par actions simplifiée  
14, rue de Bassano 75016 Paris

► Conseillers : Néant

► OPCVM investissant dans d'autres OPCVM, FIA : jusqu'à 100 % de l'actif net  
ou fonds d'investissement

► Délégation de gestion financière : Néant

► Objectif de gestion :

HARMONIS DYNAMIQUE est un fonds de fonds multi gestionnaires et multi stratégies. L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence, composé pour 75 % de l'indice MSCI World Index en euro (dividendes réinvestis) et 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis), sur la durée de placement par l'utilisation flexible de la diversification des investissements entre les marchés monétaires, obligataires et actions.

► Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est composé pour 75 % de l'indice MSCI World Index en euro (dividendes réinvestis) et 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis).

L'indice MSCI World Index en euro mesure la performance du marché des actions des marchés développés et regroupe des valeurs de 23 pays du monde (dividendes réinvestis). La composition de l'indice MSCI est disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'indice BofA (« Bank of America ») Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis) est composé de titres obligataires émis par des pays du monde entier dont la notation est Investment Grade (minimum BBB- pour SP et Fitch et Baa3 pour Moodys).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'indicateur de référence ne reflète pas l'objectif de gestion du fonds, le style de gestion étant discrétionnaire.

La comparaison avec ces indices de référence sera réalisée a posteriori, si bien que la performance du fonds pourra s'en écarter.

► Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est construit en deux temps de la manière suivante :

- 1) Une allocation, discrétionnaire, qui résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, de l'évaluation des marchés et de l'anticipation de l'évolution des marchés à moyen / long terme (de quelques mois à quelques années). Les choix effectués, en titres vifs ou futures, dans cette allocation ont pour but d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indicateur de référence.
- 2) Une allocation qui a pour objectif de générer une surperformance significative et régulière par rapport à l'indice de référence. Elle est mise en œuvre lorsque c'est possible, principalement à partir d'instruments des marchés financiers à terme organisés de taux, d'actions et de change, français et étrangers offrant une grande liquidité, selon les critères de la société de gestion. Elle combine plusieurs approches, tendances des marchés, prime de risque, valorisation macro-économique, dont l'horizon d'investissement va de quelques jours à quelques mois. Les décisions d'investissement sont discrétionnaires. Elles peuvent être issues d'un traitement de données statistiques ou fondamentales ; la politique d'investissement repose sur une gestion active et diversifiée qui cherche à dégager une performance supérieure à l'indicateur de référence. La diversification et la liquidité des positions sont des objectifs importants de la politique d'investissement. L'équipe de gestion détermine ses stratégies d'investissement en fonction de ses anticipations macro-économiques, secondées par des analyses quantitatives financières et économétriques. Ces stratégies s'appuient notamment sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par les sociétés EONOS INVESTMENT TECHNOLOGIES et MOTEUR DE RECHERCHE QUANTITATIVE, sociétés de recherche et d'innovation dont l'objectif est

d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des logiciels d'aide à la décision.

D'un point de vue opérationnel, le processus est le suivant :

- le gérant choisit la ou les stratégies qu'il souhaite mettre en œuvre (risk momentum et/ou trend following, etc.) ;
- il décrit l'univers d'investissement (c'est-à-dire les instruments financiers qu'il souhaite utiliser) ;
- il décrit le niveau de risque souhaité (c'est-à-dire, la volatilité et/ou la VaR et/ou la tracking error, etc.) ;
- il précise la fréquence de mise à jour des positions ;
- il définit le montant de l'enveloppe, etc.

Sur la base des quantités calculées au moyen du progiciel, et grâce aux paramètres définis par le gérant, ce dernier peut alors décider de passer les ordres pour les quantités correspondantes pour le compte du fonds qu'il gère et au moment qu'il juge opportun.

L'équipe de gestion prend ses décisions de façon autonome.

Les principales stratégies utilisées sont des stratégies d'allocation d'actifs, mises en œuvre notamment à base de contrats futures très liquides selon les critères de la société de gestion. Ces stratégies sont directionnelles et de valeur relative.

Ces approches pouvant être convergentes et se cumuler, une classe d'actif pourra être surexposée.

L'univers d'investissement de l'OPC est large et international.

L'OPC peut être exposé à toutes les devises, aux obligations de nature publique ou privée (hors obligation convertible), à tous les marchés d'actions, aux indices de matières premières via des contrats sur indices de contrats à terme sur matières premières. Ces expositions peuvent être déclinées sur toutes les zones géographiques, zone euro, OCDE aussi bien que pays émergents (maximum 25 %). De la même manière, l'OPC utilisera des instruments dérivés (contrats à terme, options, swaps de performance et d'inflation et contract for différence - CFD) pour exposer le portefeuille aux classes d'actifs précédemment citées, pour gérer les expositions, les risques de change, la trésorerie et pour piloter le risque du portefeuille.

Les contrats sur indices de contrat à terme de matières premières excluent tout type d'intervention susceptible d'induire une livraison en physique.

Dans le but d'optimiser le rendement du portefeuille, les mises et prises en pension (opérations de repo) ainsi que les prêts et emprunts, par référence au code monétaire et financier sont autorisés.

Le FCP pourra investir de 50% à 100% de son actif dans d'autres OPCVM de droit français et/ou étrangers relevant de la directive européenne, dans la limite des ratios réglementaires, y compris dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

Cet objectif de performance sera recherché dans le respect d'une « Value-at-Risk » (VaR) ex ante de 20% sur une période de 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

L'OPC a opté pour un calcul du risque global selon la méthode en VaR absolue. La VaR correspond à la perte maximale (20 %) subie par l'OPC sur une période donnée (20 jours) et avec un seuil de confiance déterminé (99 %).

En plus de la limite de Value At Risk, l'équipe de gestion respectera les limites suivantes :

- L'exposition nette au marché action sera comprise entre 50 % et 100% (l'exposition brute sera comprise entre 0% et 200 %).

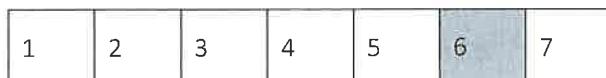
- L'exposition au marché action hors OCDE sera comprise entre 0% et 25%.
- La sensibilité de l'OPC sera comprise entre 0 et +15.
- L'exposition aux obligations à caractère spéculatif ou High Yield sera comprise entre 0 % et 25%.
- Le fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100 %.

L'effet de levier maximum indicatif est de 40. Dans un environnement de marché normal, la gestion s'efforcera d'avoir un effet de levier indicatif maximum de 20. En cas de circonstances exceptionnelles, l'effet de levier pourra atteindre 40 par le biais exclusivement d'investissements en futures taux courts (3 mois).

- Durée minimum de placement recommandée : 3 ans
- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
- Principaux risques encourus sur le FCP :
  1. Risque de perte en capital
  2. Risque de taux
  3. Risque de change
  4. Risque lié au crédit
  5. Risque lié aux investissements en High Yield (à caractère spéculatif)
  6. Risque lié aux arbitrages
  7. Risque de surexposition
  8. Risque lié à la gestion discrétionnaire
  9. Risque sur les indices actions
  10. Risque de marchés émergents
  11. Risque de contrepartie
  12. Risque sur les contrats sur indices de contrat à terme de matières premières
  13. Risque de volatilité
  14. Risque de marché

- Garantie ou protection : Néant
- Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible,  
rendement potentiellement plus faible → A risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition sur les marchés actions, obligations et devises.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque lié au crédit : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Impact des techniques financières IFT : l'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner l'OPC à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : il s'entend comme le risque de non-paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés dans le cadre des instruments financiers à terme négociés de gré à gré dont les prêts et emprunts de titres.

Risque lié aux arbitrages : l'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écart de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

\*\*\*\*\*

#### ► Rapport de gestion :

##### Commentaire macroéconomique :

L'année 2024 s'inscrit comme une année contrastée, marquée par des mouvements de marchés en deux temps. Si la première moitié de l'année a été particulièrement favorable pour les marchés européens, la seconde moitié a vu un ralentissement marqué, dans un contexte d'incertitudes politiques et économiques croissantes. En parallèle, les performances des indices et des secteurs ont révélé des disparités significatives, témoignant des tensions structurelles et des opportunités qui ont rythmé cette année.

Les six premiers mois de l'année ont offert des perspectives encourageantes pour les marchés européens, soutenus par un environnement encore relativement stable. Le CAC 40, ainsi que d'autres indices régionaux, ont enregistré des progressions notables, portés par des secteurs clés tels que la banque et l'assurance.

Cependant, cette embellie s'est rapidement effritée dans la deuxième partie de l'année, en raison d'un climat politique instable. En Europe, les élections européennes ont engendré une série d'incertitudes, exacerbées par la dissolution de l'Assemblée nationale en France. Cette décision a plongé le pays dans une période de paralysie politique et budgétaire, refroidissant l'enthousiasme des investisseurs.

Sur les marchés asiatiques, la Chine a continué de montrer des signes de faiblesse. Malgré les efforts des autorités pour relancer l'économie, la consommation des ménages est restée atone, pénalisant des secteurs comme le luxe, un pilier traditionnel de la performance économique française.

Aux États-Unis, l'issue des élections, avec la victoire de Donald Trump, a provoqué un regain spectaculaire de confiance. Les indices américains, tels que le S&P 500 et le Nasdaq, ont atteint de nouveaux sommets historiques, portés par un engouement renouvelé pour les valeurs technologiques et une économie jugée résiliente.

Les performances des principaux indices mondiaux en 2024 traduisent des écarts notables entre les régions. En Europe, le CAC 40 a clôturé l'année en recul de -1,6 %, tandis que le Stoxx 600 progressait de +6,0% et que le DAX allemand s'imposait avec une remarquable performance de +17,7%. Le FTSE

100 britannique, quant à lui, affichait une hausse plus modeste de +5,7%, témoignant d'une dynamique économique solide mais limitée par certaines incertitudes structurelles. Outre-Atlantique, les indices américains ont nettement surperformé leurs homologues européens. Le S&P 500 a enregistré une progression impressionnante de +21,6%, tandis que le Nasdaq s'envolait avec +23,0%, porté par les valeurs technologiques. À l'échelle mondiale, le MSCI World a progressé de +16,2%, reflétant une année globalement positive pour les marchés, malgré les disparités régionales.

Sur le plan sectoriel, 2024 a été marquée par des contrastes tout aussi prononcés. Les secteurs financiers, en particulier les banques et les assurances, ont tiré leur épingle du jeu dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Les banques ont enregistré une progression remarquable de +24,9%, soutenues par l'augmentation des marges grâce à des rendements plus attractifs. De leur côté, les compagnies d'assurance ont bénéficié de conditions similaires, avec une performance sectorielle de +17,7%. Le secteur technologique, bien que moins flamboyant qu'aux États-Unis, a également connu une année solide avec une progression de +8,5%, porté par l'adoption continue de solutions numériques et de technologies innovantes. Les médias ont, quant à eux, affiché une hausse de +16,2%, témoignant d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les contenus et services numériques. À l'inverse, certains secteurs ont particulièrement souffert en 2024. L'automobile a enregistré un recul significatif de -12,8%, en raison de la concurrence croissante des fabricants chinois sur le marché européen des véhicules électriques, combinée à une demande affaiblie par un contexte inflationniste. Le luxe a également connu une année difficile, impacté par la morosité économique en Chine, un marché clé pour les grandes marques européennes.

Sur le marché des changes, le dollar américain a continué de dominer en 2024, profitant du différentiel de taux d'intérêt avec l'Europe et d'une économie solide. En revanche, l'euro a souffert, pénalisé par les incertitudes politiques et une croissance économique moins dynamique. Le marché pétrolier, quant à lui, a été marqué par une forte volatilité. Le prix du baril de Brent a évolué entre 75 et 90 dollars, influencé par des tensions géopolitiques et une offre mondiale fluctuante. Les perturbations dans certaines régions productrices ont ajouté à l'incertitude, tandis que la demande mondiale s'est avérée inégale, reflétant les divergences de croissance entre les grandes économies.

En résumé, 2024 a été une année de contrastes, marquée par des écarts de performances significatifs entre régions et secteurs. Les marchés américains ont brillé, portés par des fondamentaux solides, tandis que l'Europe a été confrontée à des défis politiques et économiques persistants. Pour 2025, les perspectives restent mitigées. L'instabilité politique en Europe pourrait continuer de peser sur les marchés, tandis que les États-Unis pourraient bénéficier d'une dynamique économique favorable. La capacité des entreprises européennes à améliorer leur compétitivité et à attirer les capitaux sera un facteur déterminant pour réduire l'écart avec leurs homologues américains.

#### Performance du fonds :

Sur les 12 derniers mois, l'indice de référence du fonds a affiché une performance de +13.39%, tandis que le fonds Harmonis Dynamique a progressé de 10.47%.

Cet écart s'explique principalement par la légère sous-performance des fonds sous-jacents par rapport à leurs indices de référence. Les fonds actions à forte orientation croissance, en particulier sur le segment des petites et moyennes entreprises, ont rencontré des difficultés dans un marché européen marqué par une forte volatilité, malgré un ralentissement de l'inflation et le début des baisses de taux.

En revanche, le fonds a bénéficié de la dynamique exceptionnelle des marchés américains, qui ont enregistré des performances record en 2024. La très bonne performance du fonds est en partie liée à son exposition au marché actions nord-américain, dont il a pleinement profité.

Le fonds Harmonis Dynamique est intégralement couvert contre le risque actions. Sa sensibilité a oscillé entre -1 et 0 sur l'année, ce qui lui a permis de traverser sans impact majeur certaines journées de forte volatilité observées au cours de l'exercice.

#### Principaux mouvements sur la période :

Par proches stratégiques, les principaux mouvements ont été les suivants :

- **STATIQUE ou FONDS COUVERTS** : le fonds investit en d'autres fonds couverts en risque de marché (via des futures qui répliquent leurs indices de référence). La stratégie d'investissement cherche à capter les alphas des gérants des fonds sous-jacents.

Le poids des fonds sous-jacents est resté assez stable sur la période.

Nous avons néanmoins procédé à un arbitrage en remplaçant un fonds européen par un fonds investi dans des valeurs nord-américaines et notamment dans l'intelligence artificielle.

- **TACTIQUE** : la poche tactique est une poche qui reflète les convictions du gérant à court ou moyen terme sur les marchés actions et les marchés obligataires mondiaux.

Les stratégies sont exprimées via des futures taux et des futures actions. Les principales transactions sur la période :

- o Partie obligataire : plusieurs stratégies sur l'inversion de la courbe des taux via des futures ou options, des paris relatifs sur la partie 10 ans, 5 ans et 2 ans de la courbe US. Nous avons dans un premier temps coupé la durée du portefeuille en réduisant notre exposition sur des maturités longues. Cette position n'a ensuite pas évolué durant le reste de l'exercice.
- o Partie actions : plusieurs stratégies de couvertures via des options sur les indices européens, notamment le Stoxx 600, les indices américains comme le S&P500 mais également un indice monde tel que le MSCI WORLD ».

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\*\*\*\*\*

#### ► Evènements intervenus au cours de l'exercice :

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

#### ► Informations réglementaires :

##### Méthode de calcul du ratio du risque global :

Le fonds ayant choisi de mesurer son niveau de risque selon la méthode de la VaR, nous vous communiquons les niveaux de VaR minimum, maximum et moyen, atteints au cours de l'exercice :

Période	VaR 20J 99% minimum	Var 20J 99% maximum	VaR 20J 99% moyen
Du 02 janvier 2024 au 31 décembre 2024	6,40%	19,88%	12,82%

Levier :

Période	Levier minimum	Levier maximum	Levier moyen
Du 02 janvier 2024 au 31 décembre 2024	2,518	2,825	2,726

Critères déterminant les cas d'exercice des droits de vote :

Compte tenu du mode de gestion du fonds (gestion quantitative), le gérant du fonds n'a pas pris part au vote lors des assemblées générales des valeurs détenues dans le portefeuille.

La politique de vote est consultable par les porteurs et les clients sur son site internet : [www.c-quadrat.com/fr](http://www.c-quadrat.com/fr)

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires de l'OPCVM :

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par C-Quadrat Asset Management France. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Deux fois par an, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...) ;
- la pertinence de tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...) ;
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises ;
- la qualité d'exécution des ordres sur le marché.

Commissions de mouvement :

Aucune commission de mouvement n'est prélevée sur le fonds.

► Evénements intervenus au cours de l'exercice :

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

► Informations réglementaires :

La politique de rémunération mise en place au sein de C-Quadrat Asset Management France a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de la Société de Gestion, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM 5 .

Au titre de l'exercice 2024, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE à l'ensemble du personnel identifié, soit 9 collaborateurs, se sont élevées à 507 691 euros se décomposant en :

- 507 691 euros bruts au titre des rémunérations fixes
- 0 euros bruts au titre des rémunérations variables

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée.

La société de gestion de portefeuille invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF

Structure de la rémunération des membres du personnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- montant de rémunération variable maximum en euros,</li> <li>- pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération fixe.</li> </ul>	Montant maximum de rémunération variable du personnel identifié en euros : <ul style="list-style-type: none"> <li>100 000 € maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</li> <li>Pourcentage maximum de rémunération variable du personnel identifié non-gérant : Inférieur ou égal à 30 % de la rémunération fixe</li> <li>L'un ou l'autre de ces seuils seront appliqués ; les gérants de FIA sont traités selon la politique de rémunération AIFM et en dessous du seuil de 100 k€ maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</li> </ul>
--	--

#### Critères ESG :

La société de gestion précise que la politique d'investissement de cet OPCVM ne prend pas en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance ni l'exposition aux risques climatiques suite à la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Cependant, ces objectifs peuvent être pris en compte par les gérants, de manière non formalisée.

Dans le cadre de la réglementation SFDR, le FCP est soumis à l'article 6 de la réglementation. Ainsi, les investissements sous-jacents de ces produits financiers ne prennent pas en compte le critère européen pour des activités économiques respectueuses de l'environnement.

**Informations relatives à SFTR (Securities Financing Transactions Regulation)**

Le Fonds n'est pas concerné par le champs d'application de cette norme.

**Information complémentaire :**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement et de la réutilisation au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

**Opérations de financement sur titres et swaps sur rendement total :**

La Société n'est pas autorisée à participer à une opération de financement sur titres telle que définie dans le règlement SFTR ni à des swaps sur rendement total ou autres instruments financiers dérivés présentant des caractéristiques similaires. Si la Société décidait de prendre part à ce type d'opérations à l'avenir, le prospectus serait mis à jour conformément aux réglementations en vigueur.

**Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille :**

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés de gré à gré. Le Fonds n'a pas reçu ou versé de dépôt de garantie en lien avec ces opérations.

# **HARMONIS DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
C-Quadrat Asset Management France

12 rue Médéric  
75017 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024



Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## HARMONIS DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
C-Quadrat Asset Management France  
12 rue Médéric  
75017 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP HARMONIS DYNAMIQUE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HARMONIS DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

<b>Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR</b>		<b>31/12/2024</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		
<b>Titres financiers</b>		<b>0,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>		0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>		0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
<b>Titres de créances (D)</b>		0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>		0,00
OPCVM		3 337 941,24
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		3 337 941,24
Autres OPC et fonds d'investissements		0,00
<b>Dépôts (F)</b>		0,00
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>		0,00
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>		97 811,14
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie		0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés		0,00
Titres financiers empruntés		0,00
Titres financiers donnés en pension		0,00
Autres opérations temporaires		0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>		0,00
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>		0,00
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>		0,00
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>		3 435 752,38
<b>Comptes financiers</b>		337 803,01
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>		17 323,40
<b>Total de l'actif I+II</b>		355 126,41
<b>Total de l'actif I+II</b>		<b>3 790 878,79</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	3 009 394,35
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	315 194,93
<b>Capitaux propres I</b>	<b>3 324 589,28</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>3 324 589,28</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>97 811,35</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>97 811,35</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	222 958,01
Concours bancaires	145 520,15
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>368 478,16</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>3 790 878,79</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	5 495,89
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>5 495,89</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-9 570,89
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-9 570,89</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>-4 075,00</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-81 910,22
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-81 910,22</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-85 985,22</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>11 312,13</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-74 673,09</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	736 714,51
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 309,29
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>732 405,22</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-51 110,47</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>681 294,75</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-273 486,64
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	3 692,14
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-269 794,50</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-21 632,23</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-291 426,73</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>315 194,93</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# **Annexe des comptes annuels**

## **A. Informations générales**

### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

#### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

HARMONIS DYNAMIQUE est un fonds de fonds multi gestionnaires et multi stratégies. L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence, composé pour 75 % de l'indice MSCI World Index en euro (dividendes réinvestis) et 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis), sur la durée de placement par l'utilisation flexible de la diversification des investissements entre les marchés monétaires, obligataires et actions.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>
Actif net en EUR	6 881 415,21	7 133 036,43	4 403 790,65	3 949 514,60	3 324 589,28
Nombre de titres	24 257,00	21 346,74	18 147,88	15 241,07	11 613,11
Valeur liquidative unitaire	283,68	334,15	242,66	259,13	286,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,68	27,13	2,97	2,33	58,66
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,51	-7,03	-6,28	-5,62	-6,43

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.  
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.  
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.  
Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour. Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0007012919 - Part HARMONIS DYNAMIQUE C : Taux de frais maximum de 2,15% TTC.

### **Frais de gestion variables Parts C :**

75% TTC de la différence, si elle est positive, entre la performance du FCP et celle de l'indice MSCI WORLD EURO et 25% de celle de l'indice BOFA MERRILL LYNCH GLOBAL GOUVERNMENT INDEX HEDGED.

La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative. Dans le cas d'une sous performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constitués. La commission de surperformance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'année civile et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HARMONIS DYNAMIQUE C	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>3 949 514,60</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	21 284,69
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 022 835,51
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-85 985,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	732 405,22
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-269 794,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>3 324 589,28</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	78,81	21 284,69
Parts rachetées durant l'exercice	-3 706,77	-1 022 835,51
Solde net des souscriptions/rachats	-3 627,96	-1 001 550,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 613,11	

**B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	<b>En montant</b>
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HARMONIS DYNAMIQUE C FR0007012919	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 324 589,28	11 613,11	286,27

**C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés**

**C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition**

**C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-112,79	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>-112,79</b>					

**C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts		0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations		0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres		0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17,32	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres		0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-145,52	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	876,89	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		876,89	0,00	0,00	-128,20

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 - 12 mois] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-145,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	198,56	323,18	245,21	109,94
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	-128,20	0,00	0,00	198,56	323,18	245,21	109,94

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

**C1e.Exposition directe sur le marché des devises**

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD +/-	GBP +/-	JPY +/-	AUD +/-	Autres devises +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	38,78	4,29	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	15,87	0,00	1,46	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-214,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-19,12	0,00	-3,31	0,00	-0,25
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-1 630,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 824,90</b>	<b>20,16</b>	<b>-3,31</b>	<b>1,46</b>	<b>-0,25</b>

**C1f.Exposition directe aux marchés de crédit**

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000994667	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	C-Quadrat Asset Management France SAS	Actions internationales	France	EUR	656 748,21
LU1829348363	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	284 070,24
LU1906457624	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION I	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	529 965,80
LU1829348520	AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	609 648,23
FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	599 759,76
FR001400SC59	IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE I	IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE	Non applicable	France	EUR	657 749,00
<b>Total</b>						<b>3 337 941,24</b>

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Ventes à règlement différé	247 866,67
	Dépôts de garantie en espèces	89 936,34
<b>Total des créances</b>		<b>337 803,01</b>
<b>Dettes</b>		
	Achats à règlement différé	214 292,61
	Rachats à payer	2 291,04
	Frais de gestion fixe	6 374,36
<b>Total des dettes</b>		<b>222 958,01</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>114 845,00</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	79 510,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 680 192,24
	LU1829348363	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	284 070,24
	LU1906457624	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION I	529 965,80
	LU1829348520	AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	609 648,23
	FR0000994667	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	656 748,21
	FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	599 759,76
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 680 192,24</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-74 673,09
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	0,00
Report à nouveau	-74 673,09
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	0,00
	-74 673,09

### Part HARMONIS DYNAMIQUE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-74 673,09
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	0,00
Report à nouveau	-74 673,09
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	0,00
<b>Affectation :</b>	-74 673,09
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-74 673,09
<b>Total</b>	-74 673,09
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>681 294,75</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>681 294,75</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>681 294,75</b>

**Part HARMONIS DYNAMIQUE C**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>681 294,75</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>681 294,75</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>681 294,75</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	681 294,75
<b>Total</b>	<b>681 294,75</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>				
OPCVM			3 337 941,24	100,40
<b>Gestion collective</b>			3 337 941,24	100,40
AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	EUR	184	284 070,24	8,54
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SELECTION I	EUR	4 810	529 965,80	15,94
AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	62 298	609 648,23	18,34
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	EUR	15 341	656 748,21	19,75
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	359	599 759,76	18,04
IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE I	EUR	290	657 749,00	19,79
<b>Total</b>			3 337 941,24	100,40

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	0,00	0,00		0,00		0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
<b>1. Futures</b>				
DJE 600 EUROP 0325	-68	37 597,00	0,00	-1 718 700,00
MSCI WORLD 10 0325	14	0,00	-50 362,14	1 605 910,19
<b>Sous-total 1.</b>		<b>37 597,00</b>	<b>-50 362,14</b>	<b>-112 789,81</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>37 597,00</b>	<b>-50 362,14</b>	<b>-112 789,81</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 0325	1	0,00	-1 370,00	117 860,00
EURO BUND 0325	1	0,00	-3 320,00	133 440,00
FV CBOT UST 5 0325	2	0,00	-1 840,90	205 320,50
LONG GILT FUT 0325	1	0,00	-3 326,08	111 768,26
TU CBOT UST 2 0325	1	0,00	-211,25	198 560,48
US TBOND 30 0325	1	0,00	-4 473,98	109 940,85
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>-14 542,21</b>	<b>876 890,09</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-14 542,21</b>	<b>876 890,09</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 0325	-13	23 288,27	0,00	-1 630 257,12
<b>Sous-total 1.</b>		<b>23 288,27</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 630 257,12</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>23 288,27</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 630 257,12</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 337 941,24
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-12 765,14
Total instruments financiers à terme - taux	-14 542,21
Total instruments financiers à terme - change	23 288,27
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	392 052,28
Autres passifs (-)	-401 385,16
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>3 324 589,28</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HARMONIS DYNAMIQUE C	EUR	11 613,11	286,27

# **HARMONIS DYNAMIQUE**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

**BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	0,00	0,00
<b>DÉPÔTS</b>	0,00	0,00
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>3 998 832,34</b>	<b>4 728 167,77</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>3 910 719,26</b>	<b>4 450 294,93</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 910 719,26	4 450 294,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>88 113,08</b>	<b>277 872,84</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	88 113,08	277 872,84
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>CRÉANCES</b>	<b>118 959,52</b>	<b>171 037,79</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	118 959,52	171 037,79
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>103 216,74</b>	<b>111 207,32</b>
Liquidités	103 216,74	111 207,32
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 221 008,60</b>	<b>5 010 412,88</b>

**BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR**

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 999 692,86	4 463 920,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	35 618,65	53 982,00
Résultat de l'exercice (a,b)	-85 796,91	-114 111,49
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>3 949 514,60</b>	<b>4 403 790,65</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>88 113,30</b>	<b>278 177,94</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	88 113,30	278 177,94
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	88 113,30	278 177,94
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>6 653,95</b>	<b>61 895,33</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 653,95	61 895,33
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>176 726,75</b>	<b>266 548,96</b>
Concours bancaires courants	176 726,75	266 548,96
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 221 008,60</b>	<b>5 010 412,88</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0324	2 005 160,01	0,00
DJE 600 EUROP 0324	1 991 170,00	0,00
MSCI WORLD 10 0324	2 166 985,02	0,00
DJE 600 EUROP 0323	0,00	2 926 290,00
MSCI WORLD 10 0323	0,00	2 630 124,15
EC EURUSD 0323	0,00	2 645 045,68
Options		
BTP 10Y 6% 01/2023 CALL 112	0,00	27 746,96
BTP 10Y 6% 01/2023 CALL 115	0,00	32 116,56
BTP 10Y 6% 01/2023 PUT 106,5	0,00	68 165,76
BTP 10Y 6% 01/2023 PUT 109	0,00	56 040,12
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3500	0,00	2 949,85
DJ EURO STOXX 50 03/2023 PUT 3200	0,00	6 282,53
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	105 420,00
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	108 920,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	132 930,00
TU CBOT UST 2 0323	0,00	192 155,66
US 10YR NOTE 0323	0,00	105 220,78
US TBOND 30 0323	0,00	117 445,54
EURO BUND 0324	137 220,00	0,00
TU CBOT UST 2 0324	186 406,61	0,00
FV CBOT UST 5 0324	98 462,39	0,00
LIFFE LG GILT 0324	118 458,25	0,00
US TBOND 30 0324	113 101,43	0,00
EURO BOBL 0324	119 280,00	0,00
US 10YR NOTE 0324	102 195,84	0,00
DJE 600 INDUS 0323	0,00	63 580,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR**

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 668,17	999,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>6 668,17</b>	<b>999,73</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 524,72	8 803,15
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>10 524,72</b>	<b>8 803,15</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-3 856,55</b>	<b>-7 803,42</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	90 429,67	117 605,30
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-94 286,22</b>	<b>-125 408,72</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	8 489,31	11 297,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-85 796,91</b>	<b>-114 111,49</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues. Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :**

**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007012919 - HARMONIS DYNAMIQUE PART C : Taux de frais maximum de 2.15% TTC.

#### **Frais de gestion variables Parts C :**

« 20 % TTC dès lors que la performance du fonds excède l'indice de référence composé pour 75 % de l'indice MSCI Word Index en euro (dividendes réinvestis) et 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis). »

#### **Modalités de calcul de la commission de surperformance :**

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice. Dans tout ce qui suit, on considérera que, pour 2022, l'exercice débute le 1er janvier 2022 et s'achève le 31 décembre 2022.

Le calcul de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre l'actif du FCP après frais de fonctionnement et de gestion et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions et aux rachats du FCP.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance au-delà de l'indice de référence composite : 75 % de l'indice MSCI World Index en euro (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : MSDEWIN), et 25 % de l'indice ICE BofA Global Government Index hedged en euro (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : W0G1), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Si, sur l'exercice considéré (i), sur les cinq dernières années (ii), ou depuis la dernière date de cristallisation (iii) la performance du FCP est inférieure à celle de l'actif de référence, la commission de surperformance est nulle et toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée avant que les commissions de surperformance ne redeviennent exigibles.

Il est spécifiquement entendu toutes les périodes de référence sont remises à zéro au 1er janvier 2022. Ainsi, pour chaque catégorie de part concernée, l'actif net de référence des différentes périodes correspond à l'actif net de référence au 31/12/2021.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, est supérieure à celle de l'actif de référence sur les trois périodes de référence retenues, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Les trois périodes de référence retenues sont :

(i) L'exercice comptable considéré, soit une période de 12 mois courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année (le premier exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022) ;

(ii) La période débutant à la date de clôture du 5<sup>ème</sup> exercice précédent la date de calcul de valeur liquidative ;

(iii) La période débutant à la dernière date de clôture comptable ayant fait l'objet d'une cristallisation de la provision au titre de la commission de surperformance, sous réserve que celle-ci n'excède pas 5 ans ;

La commission de surperformance sera prélevée lorsque les trois conditions énumérées ci-dessus seront réunies :

(i) une surperformance sur l'année en cours ET (ii) depuis la clôture du 5<sup>ème</sup> exercice précédent l'exercice en cours ET (iii) depuis la dernière date de clôture comptable donnant lieu à cristallisation de la provision pour commission de surperformance sous réserve que celle-ci n'excède pas 5 ans.

Il est spécifiquement précisé que la commission de surperformance n'est pas conditionnée à une obligation de performance positive du FCP. Il est donc possible que le FCP rémunère la Société de Gestion par une commission de surperformance, lorsque celui-ci affiche une surperformance sur les trois périodes de référence retenues, alors même que la valeur liquidative du FCP affiche une performance négative sur l'exercice considéré.

L'assiette de calcul de la surperformance est l'actif net des frais de gestion fixe avant imputation des provisions des commissions de surperformance. Ces commissions de surperformance sont directement imputées au compte de résultat du FCP à chaque valeur liquidative. La provision constituée est définitivement cristallisée et acquise à la fin de chaque exercice. La provision, lorsque positive, est donc remise à zéro chaque année.

Si des rachats sont centralisés en présence d'une provision au titre de la commission de surperformance, la quote-part de la commission provisionnée correspondante aux parts rachetées devient définitivement acquise à la société de gestion.

### ***Affectation des sommes distribuables***

#### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

##### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

##### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Part(s)</i></b>	<b><i>Affectation du résultat net</i></b>	<b><i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i></b>
Parts HARMONIS DYNAMIQUE PART C	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>4 403 790,65</b>	<b>7 133 036,43</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	64 919,70	95 870,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-797 316,06	-969 815,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	111 987,59	144 533,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 176,87	-3 660,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	580 504,57	1 530 739,33
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-630 807,98	-1 587 539,20
Frais de transactions	-4 782,05	-9 495,07
Différences de change	441,20	-8 080,29
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	251 225,99	-1 749 355,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	378 789,23	127 563,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-127 563,24	-1 876 918,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	83 014,08	-47 035,37
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	27 776,93	-55 237,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	55 237,15	8 201,78
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-94 286,22	-125 408,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 949 514,60</b>	<b>4 403 790,65</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	4 158 155,02	105,28
Change	2 005 160,01	50,77
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>6 163 315,03</b>	<b>156,05</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	875 124,52	22,16
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>875 124,52</b>	<b>22,16</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>							103 216,74	2,61
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>							176 726,75	4,47
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	875 124,52	22,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	103 216,74	2,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	176 726,75	4,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	186 406,61	4,72	217 742,39	5,51	470 975,52	11,92

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

**3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)**

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances								
Comptes financiers	54 985,65	1,39	5 730,77	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00
	77 353,38	1,96	24 385,07	0,62	0,00	0,00	1 478,29	0,04
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	4 172 145,03	105,64	0,00	0,00	3 390,02	0,09	242,72	0,01
Autres opérations	500 166,27	12,66	118 458,25	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00	0,00

**3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>	Dépôts de garantie en espèces	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		118 959,52
<b>DETTES</b>		<b>118 959,52</b>
<b>TOTAL DES DETTES</b>	Frais de gestion fixe	6 653,95
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>6 653,95</b>
		<b>112 305,57</b>

### **3.6. CAPITAUX PROPRES**

#### **3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés**

	<b>En parts</b>	<b>En montant</b>
Parts souscrites durant l'exercice	255,79	64 919,70
Parts rachetées durant l'exercice	-3 162,60	-797 316,06
Solde net des souscriptions/rachats	-2 906,81	-732 396,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 241,07	

#### **3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat**

	<b>En montant</b>
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### **3.7. FRAIS DE GESTION**

	<b>29/12/2023</b>
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	90 429,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 523 835,90
	LU1829348363	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	426 107,52
	LU1906457624	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	613 256,96
	LU1829348520	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	745 483,48
	FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	738 987,94
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 523 835,90</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-85 796,91	-114 111,49
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-85 796,91</b>	<b>-114 111,49</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-85 796,91	-114 111,49
<b>Total</b>	<b>-85 796,91</b>	<b>-114 111,49</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	35 618,65	53 982,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>35 618,65</b>	<b>53 982,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	35 618,65	53 982,00
<b>Total</b>	<b>35 618,65</b>	<b>53 982,00</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	7 122 541,52	6 881 415,21	7 133 036,43	4 403 790,65	3 949 514,60
Nombre de titres	26 427,63	24 257,00	21 346,74	18 147,88	15 241,07
Valeur liquidative unitaire	269,51	283,68	334,15	242,66	259,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,33	1,68	27,13	2,97	2,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,60	-5,51	-7,03	-6,28	-5,62

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>AUTRICHE</b>				
C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA	EUR	4 546	723 359,52	18,32
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>723 359,52</b>	<b>18,32</b>
<b>FRANCE</b>				
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	482	738 987,94	18,71
Luxe Low Cost Leaders C	EUR	3 904	663 523,84	16,80
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 402 511,78</b>	<b>35,51</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	EUR	288	426 107,52	10,78
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	EUR	5 792	613 256,96	15,53
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	EUR	66 472	745 483,48	18,88
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 784 847,96</b>	<b>45,19</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>3 910 719,26</b>	<b>99,02</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>3 910 719,26</b>	<b>99,02</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-83	-10 707,00	-0,27
EC EURUSD 0324	USD	-16	-43 362,15	-1,09
EURO BOBL 0324	EUR	1	1 410,00	0,03
EURO BUND 0324	EUR	1	3 030,00	0,07
FV CBOT UST 5 0324	USD	1	2 439,97	0,06
LIFFE LG GILT 0324	GBP	1	7 720,27	0,19
MSCI WORLD 10 0324	USD	24	52 577,74	1,33
TU CBOT UST 2 0324	USD	1	2 022,69	0,05
US 10YR NOTE 0324	USD	1	3 691,78	0,10
US TBOND 30 0324	USD	1	8 953,63	0,23
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>27 776,93</b>	<b>0,70</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>27 776,93</b>	<b>0,70</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>27 776,93</b>	<b>0,70</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-29 078,67	-26 323,88	-0,67
APPEL MARGE CACEIS	EUR	6 267	6 267,00	0,16
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-6 690	-7 720,27	-0,19
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-27 777,15</b>	<b>-0,70</b>
<b>Créances</b>			<b>118 959,52</b>	<b>3,01</b>
<b>Dettes</b>			<b>-6 653,95</b>	<b>-0,17</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-73 510,01</b>	<b>-1,86</b>
<b>Actif net</b>			<b>3 949 514,60</b>	<b>100,00</b>

Parts HARMONIS DYNAMIQUE PART C

EUR

15 241,07

259,13